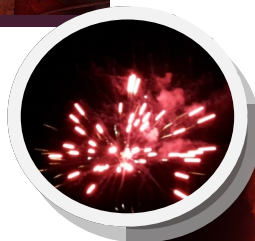




## Brèves de la Municipalité

- ◇ Conseil général : 10 octobre 2016 à 20h15 à la grande salle.
- ◇ Souvenir du 1er août 2016



## Sommaire :

- \* Brèves de la Municipalité
- \* Halloween
- \* Anniversaire
- \* Votations
- \* Police de la construction
- \* Dicastères
- \* Elagage des arbres et haies
- \* Théâtre
- \* Vacances bureau



## Trolls et monstres velus vous donnent rendez-vous à Belmont -sur -Yverdon le 31 octobre 2016

Si les farfadets sont vos amis,  
Si les trolls vous fascinent,  
Si vous voulez passer la soirée à parler balais avec une sorcière;



N'hésitez plus et rejoignez-nous le **31 octobre** à partir de **18:30** à la **place de l'amitié de Belmont**, pour une soirée d'**Halloween** sous le signe des créatures de l'autre monde ... Lutins, Diables, Squelettes et Vampires vous attendent à cette soirée costumée ...

**Au Petit Four** sera là pour nous restaurer sur la place, avec la traditionnelle soupe de courge et bien d'autres choses ...



*Pour l'organisation : Léna Tanner et Aude Baraglioli*

## Anniversaire

Le 20 mai 2016, la Municipalité est allée souhaiter un joyeux anniversaire à Madame Gisèle Jacot !

Sa devise: le travail, c'est la santé avec un petit coup de rouge pour aider !

En effet, bien qu'elle ait atteint sa 95<sup>ème</sup> année, elle enfourche son vélomoteur chaque jour pour se rendre au travail à Essertines ou vendre les légumes au marché d'Yverdon.

*Petit selfie souvenir !*



## Votation fédérale du 25 septembre 2016

### Objets présentés :

- 1) initiative populaire du 6 septembre 2012 « pour une économie durable et fondée sur une gestion efficace des ressources (économie verte) »
- 2) Initiative populaire du 17 décembre 2013 « AVS plus: pour une AVS forte »
- 3) Loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (LRens)

### Dispenses d'enquête accordées

<b>Scheibler Eric</b>	N° 001/2016	création de deux places de parc extérieures— parcelle no 216
<b>Boesiger Jacques et Sandrine</b>	N° 002/2016	installation d'une pompe à chaleur air-eau—parcelle no 158

### Permis de construire délivrés

<b>Gurtner Daniel</b>	permis 175 – échange des antennes sur une station de base de communication mobile, pour le compte de Salt Mobile SA et Swisscom SA
<b>Chevalley Claudine</b>	permis 176 – transformation, création de deux chambres
<b>Berney Loric et Sandra</b>	permis 177—construction d'une piscine chauffée par pompe à chaleur avec couverture de sécurité. Aménagement et pose d'un cabanon
<b>Chuard Joël et Jenifer</b>	permis 178—construction d'une véranda non chauffée

**Nouveaux dicastères****Législature 2016 - 2021**

Patric Martin, Syndic / 079 332 47 91 Sébastien Grob Vice-Syndic / 079 291 43 54  
Cédric Grin, Municipal / 079 611 43 89, Réganély Céline / 079 371 95 29, Buchs Pierre-Alain / 079 739 23 78

<u>Dicastères</u>	<u>Titulaires</u>	<u>Remplaçants</u>
Administration générale	Martin Patric	Buchs Pierre-Alain
Finances	Martin Patric	Buchs Pierre-Alain
Service social	Réganély Céline	Martin Patric
Police	Grob Sébastien	Grin Cédric
Police des Constructions	Grob Sébastien	Buchs Pierre-Alain
STEP	Grob Sébastien	Grin Cédric
Cimetières	Réganély Céline	Grob Sébastien
Domaines	Grin Cédric	Grob Sébastien
Forêts	Grin Cédric	Grob Sébastien
Routes & Chemins	Grin Cédric	Réganély Céline
Bâtiments	Buchs Pierre-Alain	Grin Cédric
Ecoles	Réganély Céline	Grin Cédric
Gérance du Battoir	Buchs Pierre-Alain	Réganély Céline
Gérance du Carnotzet	Buchs Pierre-Alain	Réganély Céline
Déchetterie	Buchs Pierre-Alain	Réganély Céline
Eau	Grin Cédric	Martin Patric
Feu	Martin Patric	Buchs Pierre-Alain
Protection civile	Martin Patric	Buchs Pierre-Alain
Vice-Syndic	Grob Sébastien	

**Elagage des arbres et émondage des haies**

La Municipalité rappelle qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les articles 8 et 10 du règlement d'application du 19 janvier 1994 de la loi sur les routes du 10 décembre 1991.

◇ **Emondage des haies**

À une hauteur maximum de 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue et 2 m dans les autres cas

◇ **Elagage des arbres**

au bord des chaussées : à 5 m de hauteur et à 1 m de l'extérieur

au bord des trottoirs : à 2,5 m de hauteur et à la limite de la propriété.



La Municipalité invite les propriétaires à exécuter ce travail le plus rapidement possible, dernier délai 30 septembre 2016. Passé cette date, cette tâche sera exécutée d'office et à leurs frais, selon l'art. 15 du règlement précité.

## Théâtre

La troupe de « Belmont sur les planches » est en plein travail pour vous présenter :

# Spermato et Zoïde

*Juliette trouve assis sur le capot de sa voiture, un homme bizarre et amnésique qui prétend s'appeler Spermato. La détresse de cet homme la touche et elle lui offre l'hospitalité. C'est le début d'un véritable cauchemar. Nadège et Vanessa, intriguées par la présence de cet individu étrange chez leur amie Juliette, veulent savoir, par tous les moyens, si elles ne seraient pas en présence d'un extraterrestre !!*



Une comédie de Roberto Capezzone à découvrir à la grande salle de Belmont :

**Le dimanche 30 octobre 2016 à 14h30**

**Les 29 octobre et 4-5-11-12 novembre 2016 à 20h30**

Réservation dès le 10 octobre au 079/538.77.14 du Lu au Ve de 19h30 à 20h30 ou sur le site [www.belmont-theatre.ch](http://www.belmont-theatre.ch)

*Floriane Collet*

**Vous pouvez nous faire part de vos propositions pour faire paraître une information dans le prochain bulletin communal du mois de décembre. Merci de les transmettre au greffe municipal (par mail de préférence) au plus tard le 1.11.2016.**

### Vacances du bureau communal

Nous vous informons que le bureau communal sera fermé pour cause de vacances du vendredi 17 octobre au dimanche 30 octobre 2016.

Nous vous invitons donc à contrôler la validité de vos documents d'identités, afin de pouvoir en demander le renouvellement avant la fermeture du bureau.

### Greffe Municipal

Horaires d'ouverture : lundi de 19h à 19h45  
mercredi de 9h à 11h

☎ 024 435 25 05 - 📠 024 435 25 07

E-mail : [greffe@belmont-sur-yverdon.ch](mailto:greffe@belmont-sur-yverdon.ch)  
[bourse@belmont-sur-yverdon.ch](mailto:bourse@belmont-sur-yverdon.ch)  
[www.belmont-sur-yverdon.ch](http://www.belmont-sur-yverdon.ch)





